



PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Commission CULTURE - COMMUNICATION

Mercredi 17 septembre 2008



Notre patrimoine a de l'avenir





Déroulé de l'intervention

Ordre
du jour

- * **Accueil, tour de table**
- * **Le Parc, son nouveau périmètre, ses missions**
- * **Mission Culture & Communication**
Bilan des actions et orientations
- * **Commission et groupes de travail**
Fonctionnement, Président et rapporteur,
répartition au sein des groupes
- * **Planning des prochaines réunions**
- * **Vos questions**





Qu'est-ce qu'un PNR ?

45 PNR

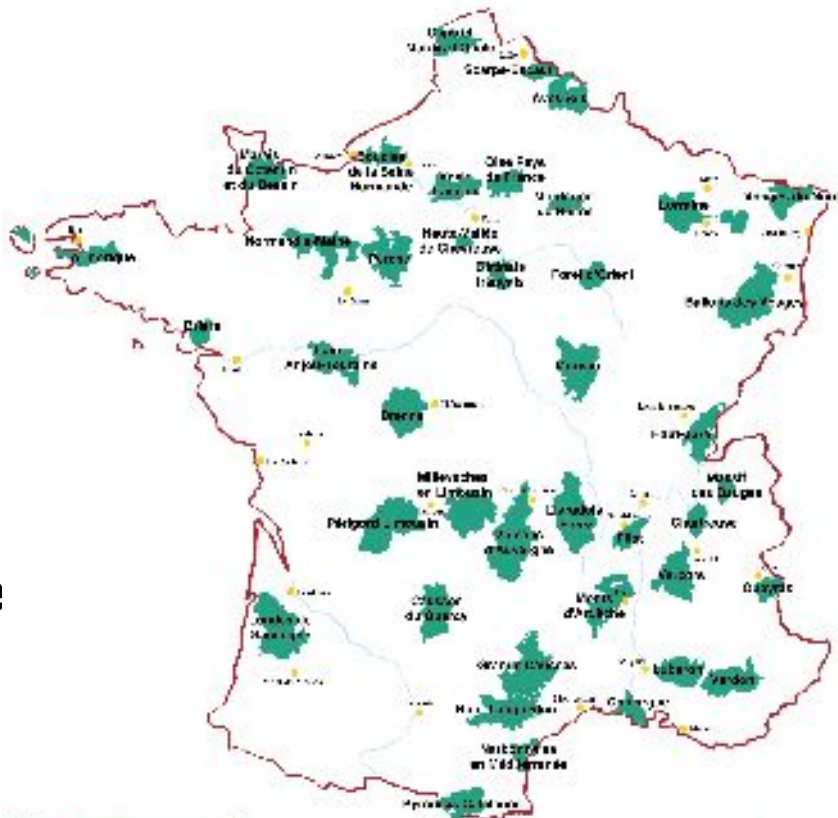
Les Parcs naturels régionaux de France

- * un territoire rural fragile
- * des patrimoines remarquables
- * un projet pour 12 ans

Son objectif : assurer durablement la protection, la gestion et le développement économique et social du territoire

Un label national

Géré par un syndicat mixte.



17 Parc naturels régionaux
20-45 communes
100 000 ha
20 000 km ²
20 000 km ²
20 000 km ²
20 000 km ²





Les missions d'un Parc

- * **Préserver et valoriser les patrimoines naturel, bâti, culturel.**
- * **Contribuer à l'aménagement durable du territoire.**
- * **Favoriser un développement économique et social respectueux de l'environnement**
- * **Accueillir, informer et sensibiliser les publics**
- * **Expérimenter, innover.**





Notre Parc

Le PNR Loire-Anjou-Touraine

Création en 1996

Renouvellement : 22 mai 2008 par décret -12 ans

141 communes + 2 villes-portes

68 en Maine-et-Loire / 73 en Indre-et-Loire
Angers / Tours

2 Régions

Centre et Pays de la Loire

2 Départements

Indre et Loire / Maine et Loire



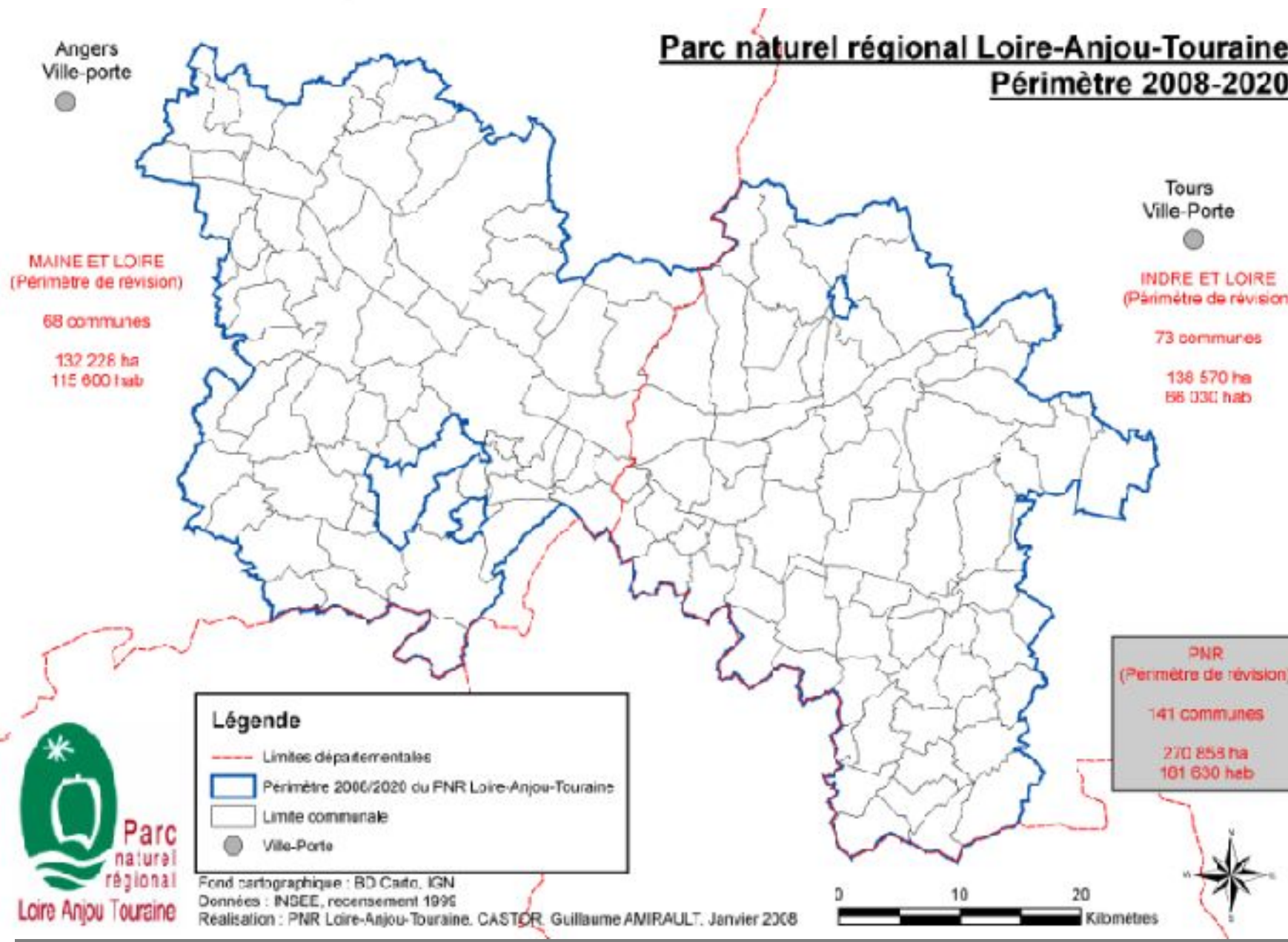
181 600 habitants - 270 900 ha





Notre Parc

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine Périmètre 2008-2020





Organisation du Parc

Comité Syndical
183 représentants



**Présidents,
rapporteurs
commissions**

BUREAU
26 membres

**Conseil
Scientifique**

Directeur

Dir. adjoint
1 rédacteur
4 secrétaires

6 chargés
de mission

2 animatrices

4 chargés
de mission

**Pôle
Administration
générale**

**Pôle
Environnement -
Eco-développement**

**Pôle Médiation
des patrimoines -
Maison du Parc**





Commissions du Parc

7 nouvelles commissions

- * **Milieux naturels et gestion de l'espace**
- * **Urbanisme et planification**
- * **Eco-développement**
- * **Tourisme et loisirs**
- * **Culture et communication**
- * **Education**
- * **Finances**





Méthode de travail

Diagnostic

Connaissance des
acteurs et de leurs
actions

Ecoute des
attentes

7 fondamentaux des actions du Parc

- Partir des besoins du territoire
- Lier les actions à la valorisation de l'environnement et des patrimoines
 - Favoriser la dimension pédagogique
 - Privilégier l'innovation et l'expérimentation
 - Fédérer et valoriser les savoir-faire des acteurs
- Développer un réseau de produits sur l'ensemble du Parc
 - Réfléchir l'action de sa conception à son évaluation





Culture - Communication

Bilan succinct Charte et pistes de travail





Action : *inventaire du patrimoine bâti*

Mieux connaître le patrimoine de proximité et mutualiser les connaissances (avec les collectivités, les DRACs, les associations)

Les cabanes de vigne et les lavoirs ont été inventoriés sur les cantons de l'Île-Bouchard, Beaufort-en-Anjou et Longué-Jumelles.

**Nombre d'éléments détaillés
et photographiés :**

Loges de vigne : 82

Lavoirs : 74





Action : réalisation de films

Réalisation de films sur les savoir-faire et la mémoire orale

- film « Lignes de Vigne » dans le Saumurois
- film « Les savoir-faire du Ridellois », Pays d'Azay-le-Rideau

Bilan : 2 films

1000 et 1500 DVD

10 et 15 projections publiques

Projet transféré sur le Bourgueillois

Culture





Action : création de spectacles

Création de spectacles sur les patrimoines culturel, bâti et naturel

- spectacle « Les savoir-faire du Ridellois », la Chapelle-aux-Naux (2005)
- spectacle « Les givrés du patrimoine », Ambillou-Château (2008)

Bilan : 2 spectacles

550 et 817 spectateurs

Culture





La Charte

Axe 1

Culture

Agir pour nos paysages culturels remarquables ou ordinaires, reconnus ou méconnus

Permettre la progression des connaissances architecturales dans une démarche pluridisciplinaire.

- Poursuivre les inventaires et programmes de recherche.

- Organiser les informations et mieux les diffuser.





La Charte

Axe 3

Conduire une politique culturelle concertée et créative valorisant les patrimoines et le paysage

Développer l'échange et la collaboration entre les opérateurs culturels

Favoriser l'appropriation des patrimoines et du territoire par les habitants.

Culture





Stratégie de communication

2004 : élaboration de la stratégie de communication et de la charte graphique du Parc

- * Développer la notoriété du Parc auprès du grand public**
- * Faire du Parc un partenaire essentiel pour les projets liés à l'environnement et aux patrimoines**
- * *Passer de « Vous le Parc » à « Nous le Parc ».***





Exemple d'actions de communication

- * **2001** : exposition itinérante sur les patrimoines du territoire et les missions du Parc (12 panneaux) / en moyenne une quinzaine de lieux accueillent cette expo chaque année
- * **2004** : journal institutionnel “l'Echo du Parc” / 4 numéros édités à ce jour
- * **2004** : stand Parc / en moyenne participation à 3 à 4 salons et une dizaine de manifestations chaque année
- * **2006** : site Internet renouvelé / 3000 connexions par mois en moyenne





La Charte

Axe 3

Communication

S'approprier le territoire pour conforter son identité et son attractivité

Développer un sentiment d'appartenance au territoire

Promouvoir le territoire pour contribuer à sa reconnaissance





Rôle de la Commission Culture - Communication

- * **Préparer les orientations** et les proposer pour validation au Bureau du Parc
- * **Initier le programme d'actions** pour la mise en oeuvre opérationnelle de la charte
- * **Assurer le suivi et l'évaluation** des actions





Président et Rapporteur

Le Président :

- * Préside et anime la commission
- * Suit les réunions liées au positionnement stratégique et politique du Parc
- * Assure le lien entre les membres du Bureau, du Comité syndical et de la Commission
- * Représente les missions « culture et communication » du Parc

Le Rapporteur :

- * Présente les propositions de la Commission au Comité syndical
- * Représente les missions « culture et communication » du Parc





**Groupes
de travail**

Groupes et Pistes de travail

**Animation et
programmation culturelles**

**Réaliser un programme d'actions
culturelles autour de
l'environnement et des patrimoines**

**Réseau des acteurs
culturels**

**Prendre des contacts et développer
des actions**

Communication

**Développer des outils respectueux
de la stratégie de communication
du Parc**





Pistes de travail 2009

**Animation et
programmation
culturelles**

Mise en place de nouvelles conventions et recherche de financements, valorisation des lavoirs, expositions temporaires à la Maison du Parc...

**Réseau des acteurs
culturels**

Mise en place d'un répertoire des acteurs culturels et identification des besoins en formation...

Communication

Développer le site Internet, poursuivre la mise en place du mobilier d'entrée d'agglomération Parc, mettre à jour les expositions du Parc avec nouveau périmètre et nouvelles actions...





Planning des réunions

**Commission Culture et
Communication**

2 par an – octobre et avril

**Animation et programmation
culturelles**

2 à 3 par an

Réseau des acteurs culturels

2 à 3 par an

Communication

2 à 3 par an





Questions

**Et maintenant,
vos questions ?**





**Merci de votre
attention**

